INFO
RIVERAINS
SEPTEMBRE 2025

Aménagement du centre-bourg de Saint-Armel
(rue de la Mairie, chemin de la Ry, abords du passage à niveau)

Dans le contexte de la livraison de l'extension du pôle enfance, réalisée par la commune de Saint-Armel, Rennes Métropole va aménager la rue de la Mairie, le chemin de la Ry, la rue du Gros Chêne et les abords de la gare et du passage à niveau. Les travaux auront lieu d'octobre 2025 à octobre 2026 (dates prévisionnelles sous réserve de conditions climatiques favorables et absence d'aléas).

Ce projet fait suite aux ateliers de travail en phase de concertation organisés en 2024, avec riverains et habitants, dans la continuité des réflexions menées sur le pôle enfance.

L'aménagement vise à apaiser les circulations en centre-ville avec un objectif de réduction des vitesses des véhicules motorisés et une place plus grande pour les piétons, les vélos et les personnes à mobilité réduite.

Au carrefour de la rue de la Mairie et du chemin de la Ry, un plateau surélevé avec un petit rond-point sera créé, afin de sécuriser les piétons et fluidifier le carrefour.

Le chemin de la Ry sera aménagé en zone de rencontre (vitesse limitée à 20 km/h) à sens unique sud>nord. Le chemin de la Ry et la rue des Monts d'Arrée seront connectés par une sente piétonne en revêtement sablé et ses abords végétalisés.

Les abords du passage seront sécurisés avec l'élargissement du trottoir en rive nord, le déplacement de l'arrêt de bus «gare» (pouvant engendrer des remontées de véhicules) et la création d'îlots d'interdictions de manœuvre de "tourne-à-gauche" depuis la rue de la Mairie et la rue de Rennes (de part et d'autre du passage à niveau). Un enrobé de couleur clair sera également mis en place pour éveiller la vigilance.

Les trottoirs seront élargis et des végétaux seront plantés entre la chaussée et le trottoir lorsque cela est possible.

Une zone bleue sera mise en place sur le parking du «four à pain» pour garantir une meilleure disponibilité du stationnement.

Au préalable, des travaux d'assainissement (reprise des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales aujourd'hui vétustes) et d'éclairage public (passage vers des candélabres en source d'éclairage à LED) seront réalisés rue de la Mairie et chemin de la Ry.

Au total, plus de trente arbres seront plantés sur le périmètre, d'essences variées dont certains arbres fruitiers.

Pendant les travaux, les lignes de bus et la collecte des déchets pourront être perturbés :

STAR **Plus d'infos sur star.fr**

Numéro Info Déchets (NID)
0 223 622 622

Des questions ?
comtravaux@rennesmetropole.fr
06 69 95 25 76

>> Le plan d'aménagement

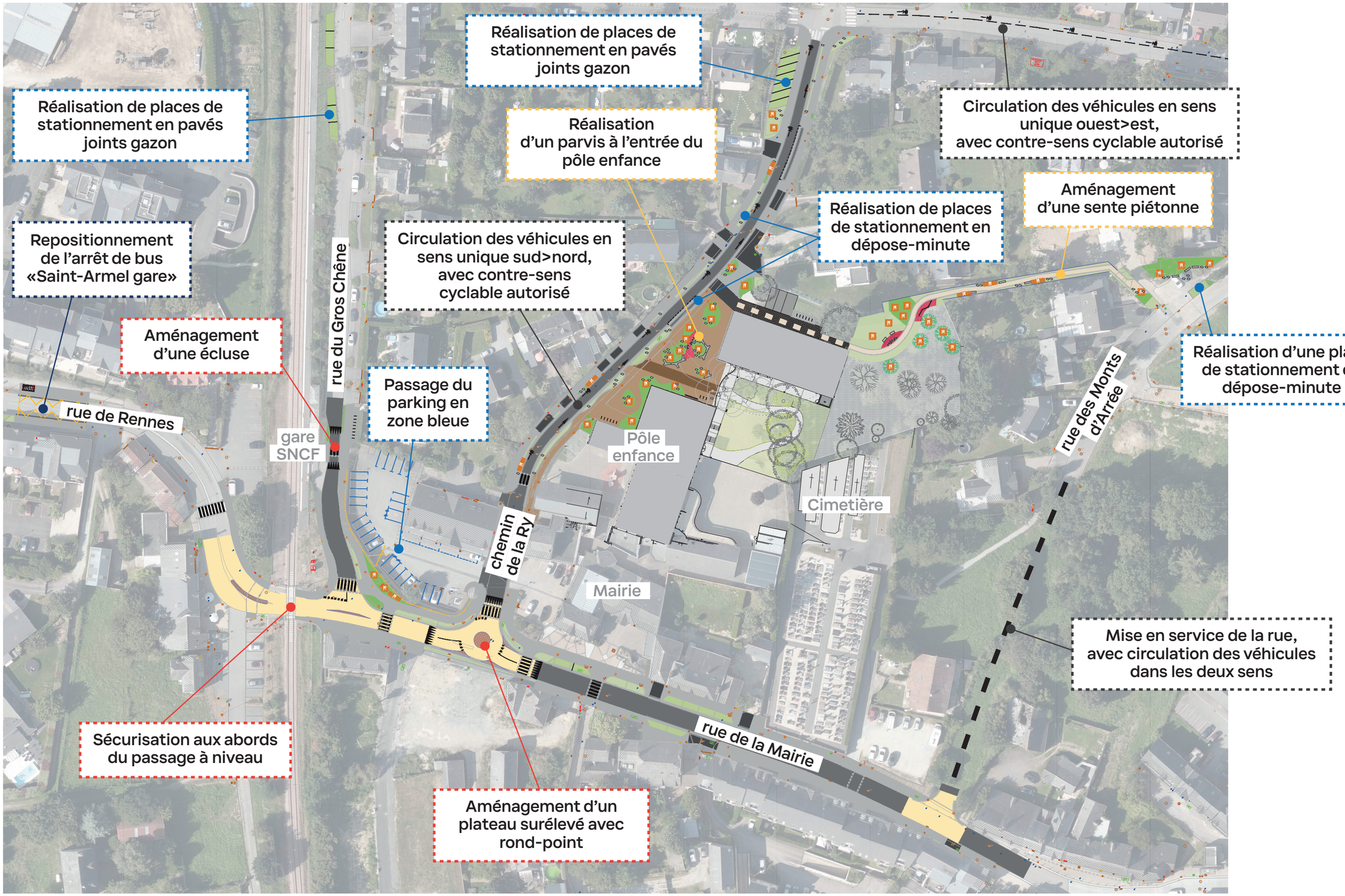

>> Le planning prévisionnel des travaux

***sous réserve d'aléas de chantier et des conditions météorologiques**

À partir du lundi 13 octobre 2025 et jusqu'à octobre 2026, les travaux avanceront par phase :

1 Mi octobre à fin décembre 2025 : chemin de la Ry, parvis du pôle enfance et de la sente piétonne (entre le chemin de la Ry et la rue des Monts d'Arrée)

- Travaux préparatoires (assainissement, génie civil de l'éclairage public) du chemin de la Ry
- Aménagement de la sente piétonne et du parvis du pôle enfance

Les accès riverains seront maintenus mais pourront être perturbés ponctuellement. Un espace réservé à la dépose-minute des élèves de maternelle sera prévu à proximité de la Mairie.

2 Début janvier à fin avril 2026 : rue de la Mairie

- Travaux d'assainissement, d'éclairage public, de voirie et aménagements paysagers

La circulation sera interdite rue de la Mairie, entre la rue du Gros Chêne et de la rue des Monts d'Arrée mais les accès riverains et les livraisons et accès aux commerces seront maintenus. Une déviation locale sera mise en place.

3 Fin avril à fin juin 2026 : passage à niveau, rue de Rennes et rue du Gros Chêne (entre la gare et la rue de la Mairie)

- Travaux d'assainissement, d'éclairage public, de voirie, de sécurisation aux abords du passage à niveau (rue de Rennes et du Gros Chêne) et aménagements paysagers

La circulation aux véhicules motorisés sera interdite au droit du passage à niveau mais les piétons et cycles pied à terre pourront circuler. Des déviations seront mises en place.

La circulation sera interdite rue du Gros Chêne, les accès riverains seront maintenus mais pourront être perturbés ponctuellement.

4 Juillet à octobre 2026 : chemin de la Ry et rue de Rennes

- Aménagement de l'arrêt de bus rue de Rennes
- Finalisation des travaux de voirie et aménagements paysagers chemin de la Ry et du parvis pôle enfance

La circulation sera alternée lors des travaux rue de Rennes. La circulation sera interdite chemin de la Ry, les accès riverains seront maintenus mais pourront être perturbés ponctuellement.

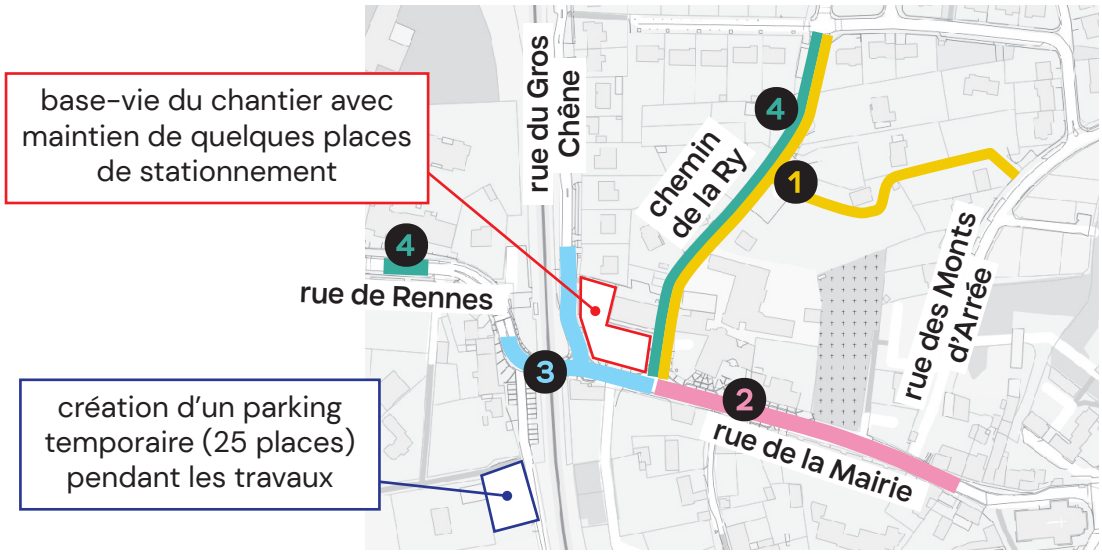

DirCom – Rennes Ville et Métropole – P.Body